



C'EST L'ÉTÉ CÔTE-D'OR ET RÉGION

CÔTE-D'OR INTERVIEW DU PRÉSIDENT DU CAUE DE LA CÔTE-D'OR

Joël Abbey : « Je souhaite renforcer notre soutien aux élus »

UN PARTENARIAT

LE BIEN PUBLIC

Les richesses architecturales et paysagères en lien avec l'eau bénéficient dans nos colonnes d'une série estivale pilotée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Côte-d'Or. Son président, Joël Abbey, fait le point à mi-parcours et détaille les événements à venir.

Conjuguer l'architecture et l'eau dans notre département représente une approche originale. Pourquoi cette volonté du CAUE ?

« Cette série est l'occasion de montrer à quel point l'eau est précieuse. C'est évidemment vrai en termes de ressource, comme l'on a encore pu le voir lors de la canicule qui ne nous a pas épargnés. Cela dépasse, bien sûr, l'échelle de la Côte-d'Or, puisque, dans ce domaine, les enjeux sont mondiaux. Mais l'eau est également essentielle dans la composition de nos paysages et de notre patrimoine. Cette série le montre

parfaitement. L'eau représente l'une des richesses de notre département. »

Et le rôle du CAUE dans l'entretien du patrimoine ou dans l'avènement de nouvelles architectures est essentiel...

« Plusieurs des aménagements présentés dans ce cycle ont été réalisés par des maîtres d'œuvre et portés par des élus avec la volonté de renforcer le cadre de vie de leurs concitoyens. Certains de ces projets ont, en effet, été accompagnés en amont par les architectes, les paysagistes et l'urbaniste conseiller du CAUE. Des états des lieux sont établis, desquels découlent des orientations afin d'aider les élus dans leurs démarches. »

Le travail d'accompagnement des élus semble vous tenir particulièrement à cœur...

« C'est tout à fait vrai et je souhaite le renforcer ! C'est la raison pour laquelle nous allons organiser de nouvelles journées techniques sur des sujets d'actualité à destination des élus, des services et des professionnels. La première, qui se déroulera fin septembre, portera sur le



■ **Joël Abbey, président du CAUE de la Côte-d'Or : « Je souhaite renforcer notre accompagnement des collectivités et des élus dans leurs projets destinés à améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens ».** Photo archives Fabrice SIRLIN

thème "Vivre la rue". Elle sera consacrée à la manière de construire collectivement des pratiques visant à mieux prendre en compte le cadre de vie, l'ensemble des usages et la participation des habitants dans les projets d'aménagement de l'espace public. La journée s'articulera autour de visites dans trois communes du département, avec différents témoignages. Cependant, nous sommes également impliqués dans le conseil et la sensibilisation du public. Nous allons, notamment, créer, à partir de septembre, une permanence mensuelle sur le site du Musée Parc Alésia (à Alise-Sainte-Reine, ndlr). J'ai souhaité que les particuliers, mais aussi les élus et les services des mairies de haute Côte-d'Or, puissent également en bénéficier. »

Vous présidez l'Union régionale des CAUE, qui est à l'initiative du palmarès "Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne-Franche-Comté". Quel est son objectif ?

« Ce palmarès, soutenu par la Drac (direction régionale des affaires culturelles, ndlr) et l'ordre des architectes, a pour but de promouvoir et valoriser la production de l'architecture et de l'aménagement du cadre de vie. Il représente aussi un outil de sensibilisation du public à l'architecture et un support pédagogique pour les maîtres d'ouvrage. L'appel à pro-

jets que nous avons lancé au cours de cette année a permis de recueillir pas moins de 125 réalisations récentes. Une trentaine d'opérations remarquables, distinguées dans différentes catégories, ont été retenues par une commission technique. Un prix du public sera décerné à partir d'un vote en ligne sur le site Internet www.habiternosterritoires-bfc.fr entre le 1^{er} et le 30 septembre. »

Le Mois de l'architecture approche également à grands pas...

« Le Mois de l'architecture permettra, à travers nombre d'événements, de valoriser la production architecturale. Le lancement aura lieu le 15 septembre, durant le week-end des Journées européennes du patrimoine, et la clôture se déroulera le 21 octobre, lors de la deuxième édition des Journées nationales de l'architecture. Le CAUE représente l'un des partenaires de cet événement coordonné par la Maison de l'architecture de Bourgogne, que l'on accueille d'ailleurs momentanément dans nos locaux. Nous proposerons, dans ce cadre, une conférence-témoignage sur les productions de Paul Joly-Delvalat (lire ci-contre, ndlr), le 9 octobre, à 18 h 30, à l'École des Beaux-Arts, complétée par un parcours de visite à vélo à Dijon, le 14 octobre, à 10 h 30. Deux séances de projection seront également organisées au CAUE, sur le thème de la maison bulle... »



Un cycle Paul Joly-Delvalat

À l'occasion du Mois de l'architecture, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Côte-d'Or a décidé de placer les projecteurs sur un architecte dijonnais particulièrement prolifique dans les années 1950-1960, dont l'écriture moderne se manifeste aussi bien dans les formes que dans le choix des matériaux et des procédés de construction. Doté d'une plume remarquable – il se fit remarquer, entre autres, par la qualité de ses perspectives et de ses peintures –, Paul Joly-Delvalat a, notamment, réalisé la Résidence de Talant (logements et bureaux), pièce maîtresse de son œuvre ; le siège des laboratoires industriels Fournier ; un immeuble rue de Gray, à Dijon, jouant avec des pavés de verre et des garde-corps formant une composition graphique et dynamique ; nombre de logements sociaux à Quetigny et Chenôve. Sans omettre des maisons individuelles qui ont marqué l'urbanisme dijonnais, à l'image d'une villa sur pilotis à Talant. Il a également laissé son empreinte dans la décoration de plusieurs commerces réputés (*Le Grand Café, La Cloche*, etc.), transformés depuis. C'est un véritable cycle sur Paul Joly-Delvalat que lance le CAUE 21 à l'occasion de ce Mois de l'architecture.